

Postulat pour la participation de Prangins au projet régional du complexe multisport de Colovray

CONTEXTE:

Le Conseil Intercommunal de Région de Nyon a récemment adopté le préavis DISREN 32-2023, portant sur une participation de CHF 1.5mio au financement du futur complexe sportif de Colovray.

Au moment des débats sur la sortie de Région de Nyon par la Commune de Prangins, les partisans de la sortie avaient clairement exprimé que Prangins continuerait à participer à des projets régionaux si ces équipements faisaient du sens pour elle, au cas par cas.

Un centre sportif tel que celui prévu à Colovray est d'importance régionale ; les Pranginois et Pranginoises en bénéficieront à l'évidence largement.

Dès lors que les discussions sur les conditions de la réalisation du nouveau complexe multisport de Colovray commencent, il s'agit d'examiner l'opportunité pour Prangins d'y participer financièrement.

POSTULAT :

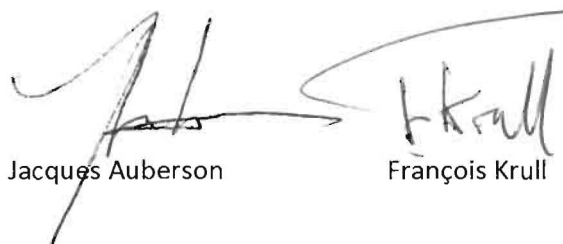
Au vu de ce qui précède, nous demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité de la participation financière de la Commune de Prangins à la réalisation du nouveau complexe multisport à Colovray à Nyon, à hauteur équivalente à la contribution des communes du « cercle solidaire A », soit environ CHF 22.50 par habitant.

Les postulants demandent la prise en considération immédiate de la proposition et son renvoi direct à la Municipalité.

Prangins, 16.1.2024

Pour l'alp, les postulants:

Ursula André



Jacques Auberson

François Krull

Rachel Cavargna-Debluë